

9. De détacher de la municipalité scolaire de Shipton, dans le comté de Richmond, et d'annexer à la municipalité scolaire de Tingwick, dans le comté d'Arthabaska, partie des lots Nos. 9 et 10, dans le premier rang, et le lot No. 10, dans le second rang, sur le côté nord de la rivière Nicolet, et la moitié nord-ouest du lot No. 11, dans le 1er rang de Shipton.

10. D'adjoindre et annexer à la municipalité scolaire de Mill-Hill, No. 4, dans le comté du Québec, les terrains et propriétés de George Richardson, Henry McAlson, Jean-Baptiste Bédard et Thomas Jack, situés et attenant à la limite sud de la dite municipalité.

11. De détacher les lots de terre Nos. 19 jusqu'au 27<sup>e</sup> inclusivement, du 10<sup>e</sup> rang, et les lots Nos. 19 jusqu'au 27<sup>e</sup> inclusivement du 11<sup>e</sup> rang de Grenville, de la municipalité scolaire de No. 4, de Greenville, comté d'Argenteuil, et de les annexer à la municipalité scolaire No. 1, de Harrington, dans le dit comté.

AVIS de demande d'érection de municipalité scolaire, en vertu de la 50<sup>e</sup> sec., 11 Vict., ch. 6.

Eriger en municipalité scolaire sous le nom de "St. Hubert", dans le comté de Témiscouata, le territoire désigné comme suit :— borné au nord par le canton Viger, au nord-est par le canton Roquart, au sud par le cinquième rang de Demers, au nord-ouest par la paroisse St. Honoré et le canton Witworth.

## PARTIE NON-OFFICIELLE

### La religion dans les écoles

Nos lecteurs se rappellent l'article reproduit dans un de nos derniers numéros, intitulé "L'Ecole primaire modèle instituée à Bruxelles par la Ligue de l'enseignement." La note suivante accompagnait cette reproduction :

"Nous aurions plusieurs réserves à faire à propos de l'article sur "l'école primaire modèle de Bruxelles;" nous le reproduisons cependant, à cause des questions intéressantes qu'il soulève, bien certain, du reste, que nos lecteurs en jugeront comme nous."

On nous a fait remarquer que cette note, occupant dans le *Journal* une place assez éloignée de l'article en question, pouvait échapper à l'attention du lecteur, et que ce dernier pouvait peut-être de la sorte accepter cet article sans défiance et croire que nous en approuvons toutes les conclusions.

En pareille matière, notre devoir est d'écartier même le plus léger sujet de crainte ou de malentendu.

Cet article contient des dissertations pédagogiques très-intéressantes et très-remarquables ; c'est à ce titre que nous le recommandons à l'attention du lecteur ; mais le principe qui préside à l'enseignement donné dans l'école primaire modèle de Bruxelles est radicalement faux. Il est exprimé en ces termes par le président de la Ligue de l'enseignement :

"Préparatoire aux devoirs de la vie civile, l'école publique doit être avant tout préparatoire à la tolérance ; dans son enceinte ne doivent retentir que les paroles qui unissent ; celles qui divisent doivent rester dehors.

"L'enseignement des dogmes religieux ne franchira donc point notre seuil. Il est mieux à sa place au temple et au foyer domestique."

Bien aveugle est celui qui croit pouvoir préparer l'enfant aux devoirs et aux épreuves de la vie sans lui enseigner les vérités religieuses, qui seules donnent au caractère la trempe qu'il faut pour combattre les bons combats

et pour résister aux inspirations du mal. Et bien malavisé est l'homme d'état qui, rejetant les puissants secours que la religion lui offre pour former de bons citoyens, refuse de continuer dans l'école les enseignements de la famille ou de les suppléer lorsqu'ils y sont défaut. C'est là la grande dignité de l'école : remplacer ou suppléer le père et la mère dans l'enseignement des vérités morales et religieuses. C'est là sa grande utilité sociale : inculquer les idées d'ordre, de dévouement, de sacrifice, d'abnégation, de soumission à une autorité supérieure, d'espérance en un monde meilleur, qui apprennent à l'homme à souffrir avec courage les maux de la vie, au citoyen à supporter sans révolte les inconvénients de l'état de société.

Et la religion n'est-elle pas le meilleur ou plutôt le seul fondement solide de l'honnêteté véritable ? Un écrivain de *L'Education* que nous avons cité dans notre dernier numéro, à propos des devoirs d'écoliers américains, recueillis en vue de l'exposition de Paris, fait une remarque qui s'applique bien à la question présente.

"Il existe pourtant, dit-il, une lacune très-grave dans ces divers travaux d'élèves. Le nom de Dieu ou de religion n'y apparaît nulle part. Sont-ils païens, sont-ils chrétiens, ne sont-ils rien du tout, ces milliers d'enfants qui sont venus là apporter leur contingent à l'Exposition universelle de 1878. Telle est la question qui s'imposera naturellement à l'esprit, si l'on ne savait que la multitude infinie de sectes protestantes pullulant aux Etats-Unis a produit ce résultat déplorable de bannir de l'école tout enseignement chrétien. Déplorable, je le dis à dessein, car je ne puis oublier les honteux scandales de vénalité et de corruption dans les fonctions publiques qui souillent aujourd'hui les annales américaines. Ces politiciens vendant au plus offrant et se disputant les places comme une curée, comme des dépouilles opimes, ont été élevés dans ces écoles, ont été formés sur les bancs de ces classes si bien tenues : où est leur moralité, où est le sentiment du devoir et de l'honneur ?"

## PÉDAGOGIE

### Réunion des Instituteurs à la Sorbonne—(Suite)

DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE MATERNELLE.

Conférence par M. Bengé, inspecteur primaire à Paris.

MESSEURS,

Le sujet que j'ai à traiter aujourd'hui devant vous est l'enseignement de la langue maternelle, ce qui vous dira pour nous l'enseignement de la langue française. Cette épithète de maternelle a été adoptée surtout pour montrer le point de départ et la méthode de cet enseignement.

C'est sur cette base de l'enseignement de la langue française, de la langue maternelle, que doivent s'appuyer toutes les autres études (Applatissements).

L'importance de l'enseignement de la langue maternelle peut être établie à deux points de vue.

D'abord au point de vue purement utilitaire, en ce sens que la langue est le moyen par excellence de communication avec nos semblables ; à l'aide de la langue maternelle, nous transmettons nos pensées et nous recevons les pensées des autres. Celui qui ne comprend pas la langue du pays où il vit, celui qui ne sait pas parler sa langue correctement, est, pour ainsi dire, un étranger dans sa patrie, il y est dépayssé. Il est donc de la plus haute importance pour tout homme, dans quelque position